



## SANTE MENTALE EUROPE



Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale. Ce Bulletin est publié avec la contribution du Programme de lutte contre la discrimination de la Communauté Européenne. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin.

## SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32.2.280.04.68

Fax + 32.2.280.16.04

E-mail: [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

## BULLETIN N°7 - 8/2006

## JUILLET - AOUT 2006

### TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE .....	2	Premier jugement de la Cour Européenne de Justice sur le concept de « handicap » .....	13
Réunion du Comité Exécutif de SME .....	2	X. CONSEIL DE L'EUROPE .....	13
Rencontre de SME avec des eurodéputés .....	2	Campagne « tous différents, tous égaux » .....	14
De nouvelles brochures .....	2	XI. NATIONS UNIES .....	14
Projet de création d'un Comité de SME sur les Groupes Ethniques Minoritaires et la Santé Mentale .....	2	L'E-accessibilité comme thème de la Journée internationale des personnes handicapées en 2006 .....	14
SME autorisée à déposer des plaintes collectives .....	2	XII. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE .....	14
SME envoie une lettre ouverte à la présidence finlandaise...3		Soutenez la stratégie de l'OMS en faveur de l'établissement de comités de visiteurs indépendants dans les pays en voie de développement .....	14
3 <sup>ème</sup> réunion du projet MHEEN II .....	3	Santé mentale et bien-être psychosocial chez les enfants en situation de grave manque de nourriture .....	15
Représentation de SME à différentes réunions .....	3	Nomination du Centre Collaborateur en chef pour la recherche en santé mentale .....	15
II. NOUVELLES DE NOS MEMBRES .....	4	XIII. SITES INTERNET .....	15
60 <sup>ème</sup> anniversaire de Mind .....	4	Mental Health Initiative lance son nouveau site Internet ...	15
Festivités d'Advocacy France en juillet .....	4	La nouvelle version du site sur la carte européenne d'assurance maladie .....	16
III. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES .....	5	La revue de recherche en psychiatrie culturelle mondiale ..	16
Civil Society Contact Group .....	5	Déclaration de Graz .....	16
« Les ONG et l'Union européenne: Améliorer le fonctionnement du dialogue civil », conférence du Civil Society Contact Group, Bruxelles, 12 juillet 2006 .....	5	XIV. PUBLICATIONS .....	17
European Coalition for Community Living .....	5	Rapport annuel sur la situation des droits fondamentaux dans l'UE en 2005 .....	17
Rejoignez l'ECCL! .....	6	Rapport de l'EMHF sur le bien-être mental des hommes .....	17
Les documents relatifs au séminaire sur le droit de vivre dans la communauté maintenant en ligne .....	6	Un rapport européen démontre le poids de l'alcool en Europe .....	17
Forum Européen des Personnes Handicapées .....	6	Promotion de la santé mentale et du bien-être pour le 3 <sup>ème</sup> âge .....	18
Le FEHP, nouveau partenaire de la Coalition Européenne pour la Vie au sein de la Communauté (ECCL) .....	6	Numéro de l'été 2006 du magazine de la FEANTSA, « L'Union européenne compte : L'impact de l'Europe dans la lutte contre la précarisation et l'exclusion dans l'accès au logement » .....	18
Plateforme Sociale .....	6	XVI. EVENEMENTS A VENIR .....	18
7 tests pour la Présidence Finlandaise de l'Union européenne .....	6		
IV. UNION EUROPEENNE .....	7		
L'Agence Européenne des Droits Fondamentaux .....	7		
Les ministres européens s'engagent en faveur d'une société de l'information accessible fondée sur l'inclusion .....	8		
La Slovénie adoptera l'euro en 2007 .....	8		
V. PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE .....	8		
En matière de santé, les Finlandais ont un agenda chargé devant eux .....	8		
VI. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE .....	9		
Conseil de juin sur l'Emploi et les Affaires Sociales .....	9		
VII. COMMISSION EUROPEENNE .....	9		
Moment crucial pour influencer les PAN/Inclusion! .....	9		
Journée mondiale contre la drogue 2006 .....	10		
DG Emploi et Affaires Sociales .....	10		
Informations clés à propos de l'Année européenne de l'égalité des chances .....	10		
Une introduction à la lutte contre les discriminations .....	11		
DG Santé et Protection des Consommateurs .....	11		
De nouveaux documents sur le site web de la DG Santé et Protection des Consommateurs .....	11		
VIII. PARLEMENT EUROPEEN .....	12		
Davantage d'actions à mener pour la santé mentale .....	12		
Une « Agora européenne » en bonne voie .....	12		
Le PE renforce son contrôle sur la Commission .....	12		
IX. COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES .....	13		

## I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

### Réunion du Comité Exécutif de SME

Le nouveau Comité Exécutif de SME s'est réuni pour la première fois le samedi 15 juillet 2006. Cette réunion a été particulièrement positive et constructive. Y ont été discutées, entre autres, les priorités de SME pour les années à venir.

Une deuxième réunion sera organisée à Bruxelles (Belgique) le 14 septembre 2006 afin, notamment, de développer plus avant le programme de la Conférence à Vienne de SME (13 mai – 2 juin 2007) ainsi que les perspectives pour une conférence de SME en 2008. Le Comité Exécutif préparera également la prochaine réunion du conseil d'administration de SME, qui se tiendra à Florence (Italie) les 6-7 novembre 2006. Aux mêmes dates se tiendra la quatrième réunion des partenaires du projet de SME « *Bonnes pratiques pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale* », dans le Palazzo Vecchio à Florence (Italie).

### Rencontre de SME avec des eurodéputés

SME organisera une rencontre avec des eurodéputés au Parlement européen (Bruxelles) le mercredi 13 septembre 2006. Le thème de cette rencontre sera : « *Pas d'inclusion sociale sans santé mentale* ». D'autres parties prenantes seront également invitées.

### De nouvelles brochures

L'équipe de SME a été très occupée par la préparation d'une nouvelle brochure de présentation de Santé Mentale Europe, ainsi que d'une nouvelle brochure commune pour différentes organisations non gouvernementales européennes travaillant dans le domaine de la santé mentale. Nous espérons que ces brochures seront prêtes et imprimées pour le 13 septembre.

### Projet de création d'un Comité de SME sur les Groupes Ethniques Minoritaires et la Santé Mentale

Au cours de leur réunion de juillet les membres du Comité Exécutif de SME se sont mis d'accord pour passer en revue les possibilités de création d'un comité de SME qui travaillerait spécifiquement sur « *Les groupes ethniques minoritaires et la santé mentale* ».

L'objectif de ce comité serait de faire le point sur les besoins en santé mentale des groupes ethniques minoritaires en Europe, avec notamment pour conséquence la soumission d'une proposition de projet rédigée par le comité à la Commission européenne.

Dans un premier temps le comité fonctionnerait principalement par e-mail. Les membres pourraient se réunir une fois par an au moment de l'Assemblée Générale ou d'une conférence de SME.

SME est à la recherche de personnes clés/spécialistes dans ce secteur, qui seraient intéressés par la mise en place d'un tel organe.

*Si vous pensez pouvoir nous aider, veuillez contacter le Secrétariat de SME : Tél +32 2 280 04 68, E-mail [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)*

### SME autorisée à déposer des plaintes collectives

En mai dernier le comité gouvernemental de la Charte Sociale Européenne, un organe créé au sein du Conseil de l'Europe, a décidé d'inclure à nouveau SME sur la liste des organisations non gouvernementales (ONG) internationales autorisées à déposer des plaintes collectives pour violation de la Charte Sociale Européenne (CSE), pour une période de quatre ans (du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2010).

La mission du Comité Européen des Droits Sociaux (CEDS) est de juger si les lois et jurisprudences nationales sont conformes aux dispositions de la Charte Sociale Européenne, un traité adopté au sein du Conseil de l'Europe qui protège les droits fondamentaux de nature sociale et économique. Ces droits concernent la vie quotidienne de tout un chacun: logement, santé, éducation, emploi, non-discrimination...

Grâce à cette procédure SME et les autres ONG enregistrées disposeront d'un moyen concret pour combattre les abus et défendre les droits des personnes qu'elles représentent.

*Pour de plus amples informations sur cette procédure : le site web du Conseil de l'Europe, [http://www.coe.int/T/F/Droits\\_de\\_l%27Homme/Cse/4\\_R%27clamations\\_collectives/](http://www.coe.int/T/F/Droits_de_l%27Homme/Cse/4_R%27clamations_collectives/)*

### SME envoie une lettre ouverte à la présidence finlandaise

Dans une lettre ouverte envoyée le 14 juillet 2006 à Mme Liisa Hyssälä, ministre de la santé et des services sociaux de Finlande, SME a expliqué ses préoccupations vis-à-vis de la révision du nouveau Programme de santé publique (2007-2013).

SME a demandé à la présidence finlandaise de l'Union européenne (UE) de revêtir un rôle de leader s'agissant des plans de financement, du renforcement de la transparence dans la gestion du programme et de la prioritarisation de la valeur ajoutée européenne.

En soulignant les coupes dramatiques dans le budget de l'UE qui ont suivi le Conseil de décembre 2005, SME a indiqué que des décisions difficiles devront être prises concernant le type d'activités que l'UE peut désormais entreprendre pour promouvoir la santé publique et protéger les citoyens des menaces sanitaires.

A cet égard, SME accueille favorablement la volonté de cibler la promotion de la santé, les inégalités dans la santé et les facteurs déterminants de la santé. Cependant, SME pense que les propositions révisées ne fournissent pas à l'UE des plans de financements suffisants pour faire face à ces problématiques et pour responsabiliser la communauté de la santé publique au sens large. La Commission européenne veut mettre en œuvre la proposition via un plus grand nombre d'appels d'offres et elle a donc réduit les plafonds de co-financement. Du point de vue de SME, ceci contredit les objectifs déclarés du programme, à savoir rendre la santé plus proche des citoyens et être rentable. Au contraire, s'agissant du rapport coût-efficacité, SME est convaincue du fait que l'accroissement des financements et des plafonds de co-financement conduit à une situation où tout le monde est gagnant: les citoyens obtiennent plus de pouvoir, la communauté de la santé est rendue plus active, les objectifs assignés sont atteints et la contribution financière de la Communauté se trouve diminuée.

Enfin, SME a demandé à la présidence finlandaise de veiller à ce qu'une politique de transparence soit aussi prévue dans le programme, car cela permettra d'utiliser au maximum le peu de financement disponible.

### 3<sup>ème</sup> réunion du projet MHEEN II

La 3<sup>ème</sup> réunion du projet MHEEN II (Réseau Européen d'Economie de la Santé Mentale phase II - 2005-2007) aura lieu à Berlin (Allemagne) du jeudi 16 au samedi 18 novembre 2006. Une pré-réunion centrée sur la santé mentale en Allemagne pourrait peut-être se tenir dans la matinée du 16.

L'agenda de la réunion MHEEN et des informations supplémentaires seront transmis très prochainement aux membres du projet MHEEN.

*Pour de plus amples informations : personne de contact, Mari Fresu, coordinatrice de projet, [mari.fresu@mhe-sme.org](mailto:mari.fresu@mhe-sme.org).*

### Représentation de SME à différentes réunions

Le 5 juillet Mary Van Dievel, directrice, s'est entretenu avec Dace Beinare, directrice du Centre de Crise Skalbes à Riga (Lettonie), afin d'envisager une possible collaboration.

Le 7 juillet Mary Van Dievel et Sogol Noorani, coordinatrice de projet, ont rencontré l'assistant de John Bowis (député européen) au Parlement européen, pour discuter de la réunion de SME au Parlement européen le 13 septembre 2006.

Le 12 juillet, Fanny Muller, responsable de l'information, et Sogol Noorani ont assisté à la conférence du Civil Society Contact group, « *Les ONG et l'Union européenne : Améliorer le dialogue civil* », organisée à Bruxelles (Belgique).

Le même jour Mari Fresu, coordinatrice de projet, a participé à la réunion du groupe de travail politique de l'Alliance Européenne pour la Santé Publique (European Public Health Alliance, EPHA).

Le 15 juillet a eu lieu une réunion du Comité Exécutif de SME.

Le 17 juillet Mary Van Dievel a rencontré Marija Stiglic de la FIMITIC (la Fédération Internationale des Personnes Handicapées Physiques).

Le 26 juillet Sogol Noorani a assisté à la réunion du groupe de travail des partenaires tchèques du projet européen « *Bonnes pratiques pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale* ».

Le 31 juillet Mary Van Dievel a discuté avec Roxanna Radulescu, de l'Alliance Européenne pour la Santé Publique, de la participation à un projet européen.

Le 11 août Mary Van Dievel s'est entretenu du projet EMIP (Mise en pratique des politiques et stratégies de promotion de la santé mentale et de prévention des troubles mentaux) avec Matthias Roos et Lucretia de León.

Le 21 août Sogol Noorani a participé à la réunion du groupe de travail des partenaires écossais du projet européen "*Bonnes pratiques pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*".

Le 31 août Sogol Noorani s'est rendue à la réunion du groupe de travail des partenaires irlandais du projet européen "*Bonnes pratiques pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*".

## II. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

### 60<sup>ème</sup> anniversaire de Mind

Cette année, Mind célèbre sa 60<sup>ème</sup> année de prise de parole au nom des personnes souffrant de détresse mentale. Mind est l'organisation caritative de santé mentale incontournable en Angleterre et au Pays de Galles.

Le 60<sup>ème</sup> anniversaire sera célébré au travers de divers événements:

- une réception parlementaire à la Chambre des Communes (15 mai 2006) pour lancer le rapport "*Out of the blue? Motherhood and depression*";
- la publication d'un livre de Claire Rayner, "*Moving on from depression*", à l'attention des personnes souffrant de dépression et des amis et membres de la famille qui veulent savoir comment les aider;
- un projet artistique géré par des usagers, "*MAD art - making a difference*";
- une conférence à Leicester (Royaume-Uni), "*Coming of age: 21 years of service user involvement and survivor action*", conçue par et pour des personnes souffrant de détresse mentale, 6-7 septembre 2006.

Pour de plus amples informations sur les événements et campagnes en cours et à venir: le site web de Mind (en anglais), <http://www.mind.org.uk/60th/>

### Festivités d'Advocacy France en juillet

Depuis 2001, Advocacy France, association d'usagers des services de santé mentale, a créé 4 Espaces Conviviaux Citoyens (ECC) à travers la France. Ces lieux sont autogérés par les usagers, sans soignants à leurs côtés. Ouverts sur la ville, ce sont des espaces permettant de reprendre sa vie en main et de faire des rencontres.

Chaque année à Paris, l'ECC occupe la place des fêtes pendant un mois avec ses partenaires associatifs (collectifs Urbanités) et les enfants de l'IMPRO (Institut Médico-Pédagogique et Professionnel) pour un temps festif appelé « l'arcencielage ». C'est l'occasion d'aller à la rencontre des habitants non pas au nom d'un droit à la différence, mais au nom de la richesse des différences et des talents à partager. Toutes les activités et ateliers (chants, danses, yoga et techniques de relaxation, débats, théâtre - forum, discussions philosophiques, arts plastiques, photos etc.), qui d'habitude ont lieu dans l'ECC, se déroulent sur la place publique et sont proposés à tous, petits et grands. Depuis déjà deux ans, c'est une réussite. Réussite pour les usagers, qui sortent à la rencontre des gens du quartier, se découvrent des talents d'animateurs, s'éprouvent citoyens à part entière. Et pour les habitants, qui osent franchir la porte de l'ECC et participer aux activités proposées. Ce mois de festivité s'achève par une journée « portes ouvertes », où les usagers font preuve de beaucoup d'imagination pour accueillir leurs hôtes (exposition de peinture avec des artistes confirmés et des amateurs, jeu de la vie-découverte des concepts de l'advocacy, repas multi-culturel). Cette année, l'atelier photo-vidéo avait proposé aux habitants de les prendre en photo, des portraits au singulier, en

famille, entre copains/copines, en couple, reflétant toute la diversité des cultures de ce quartier. Les habitants ont joué le jeu, ravis, et sont venus chercher leur photo gratuite à l'ECC.

*Si vous passez par là n'oubliez pas de venir les voir, ils vous raconteront : 5 place des Fêtes 75019 Paris, [www.advocacyfrance.com](http://www.advocacyfrance.com)*

Merci à Martine Dutoit, d'Advocacy France, pour cette contribution.

**Vos activités et vos initiatives sont importantes! Elles peuvent être une source d'inspiration pour les autres!**

### III. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

#### Civil Society Contact Group

« Les ONG et l'Union européenne: Améliorer le fonctionnement du dialogue civil », conférence du Civil Society Contact Group, Bruxelles, 12 juillet 2006

La conférence a été organisée sur la base du Livre Blanc de la Commission européenne, de son initiative pour la transparence et de différentes questions qui étaient à l'ordre du jour de l'agenda politique l'année dernière, telles que: *Les ONG (organisations non gouvernementales) doivent-elle dialoguer avec les institutions européennes ou s'opposer à elle? Que signifie réellement le terme de « démocratie participative » dans le contexte européen et comment relier « Bruxelles » à la base ?*

A l'occasion de cette conférence l'étude « *Dialogue civil : améliorer son fonctionnement* » a été présentée. Celle-ci fait le bilan du dialogue et des consultations menées entre les ONG et les institutions européennes dans sept domaines politiques différents, tant au niveau européen que national.

*Pour de plus amples informations sur cette étude veuillez consulter :*

<http://act4europe.horus.be/module/FileLib/CD%20study%20-%20presentation.pdf>.

Les résultats préliminaires de cette étude suggèrent que :

- le dialogue civil est difficile à décrire ou à définir; les ONG sont engagées de différentes manières dans le dialogue civil;
- d'avantage de participation ne signifie pas nécessairement une participation de meilleure qualité;
- le dialogue civil, tel que pratiqué à l'heure actuelle, doit être encore amélioré;
- la Commission européenne n'est souvent pas consciente de l'expertise des ONG et, de ce fait, ne dialogue pas avec elles;
- la Commission ne comprend pas non plus le fonctionnement des ONG;
- la Commission ne parvient pas à respecter les standards minima de la consultation;
- le manque d'implication des ONG dans les processus de consultation et de prise de décision créé un sentiment de blocage des processus communautaires, même dans le cadre de la Méthode Ouverte de Coordination;
- les ONG européennes doivent partager leurs connaissances des procédures communautaires et doivent rediriger les responsabilités vers le niveau national.

Les deux séances de conférence-débat qui ont suivi, l'une sur la transparence et la responsabilité et l'autre sur les cadres du dialogue civil, de même que les ateliers interactifs très fructueux organisés selon la méthodologie de « l'Espace Ouvert », ont permis d'en arriver à la conclusion globale que le dialogue civil ne doit pas être une fin en soi mais un moyen d'attendre une fin, et qu'il importe plus de faire en sorte que la participation ait un poids réel que de privilégier le dialogue civil, car il demeure insuffisant.

Sogol Noorani et Fanny Muller ont représenté SME à cette conférence.

*Pour de plus amples informations: le site web d'Act4Europe,*

<http://www.act4europe.org/code/en/hp.asp>

#### European Coalition for Community Living

### Rejoignez l'ECCL!

La Coalition Européenne pour la Vie dans la Communauté (European Coalition for Community Living - ECCL) est une initiative d'envergure européenne qui travaille à l'inclusion sociale des personnes handicapées par la promotion de la fourniture de services basés dans la communauté complets et de qualité, comme alternative à l'institutionnalisation.

A la lumière des recommandations faites dans le cadre du projet « *Included in society* », l'ECCL fut fondée à la fin 2005 par Autisme Europe, le Centre d'Etudes Politiques de l'Université Centrale Européenne, le Forum Européen des Personnes Handicapées, le European Network of Independent Living, Inclusion Europe, Santé Mentale Europe et la Open Society Mental Health Initiative.

L'ECCL est actuellement représentée dans vingt pays européens. L'adhésion à l'ECCL est ouverte à toutes les organisations et à tous les individus qui travaillent à la promotion d'alternatives basées dans la communauté pour les personnes handicapées.

*Pour de plus amples informations, veuillez écrire à Ines Bulić à [coordinator@community-living.info](mailto:coordinator@community-living.info) ou visitez le site web de l'ECCL, [www.community-living.info](http://www.community-living.info).*

*Merci à Ines Bulic, Coordinatrice de projet de l'ECCL, pour cette contribution.*

### Les documents relatifs au séminaire sur le droit de vivre dans la communauté maintenant en ligne

Le séminaire sur le droit de vivre dans la communauté a eu lieu le 17 mai 2006 à Bruxelles (Belgique). Il s'agissait du premier événement organisé par la Coalition Européenne pour la Vie dans la Communauté (European Coalition for Community Living - ECCL).

Le séminaire a réussi à rassembler près de 80 participants venus de toute l'Europe, y compris trois participants venus des Etats-Unis et de Nouvelle Zélande. Etaient présents des représentants d'organisations de personnes handicapées, d'usagers, et fournisseurs de services, des représentants d'instituts de recherches, des gouvernements et de la Commission européenne.

*Les discours et présentations faits au cours du séminaire sont maintenant consultables sur le site web de l'ECCL (en anglais) à <http://www.community-living.info/?page=232>*

*De plus, le rapport sur le séminaire a été publié dans le premier numéro du bulletin de l'ECCL, qui est consultable (en anglais) sur [www.community-living.info](http://www.community-living.info)*

### **Forum Européen des Personnes Handicapées**

#### Le FEPH, nouveau partenaire de la Coalition Européenne pour la Vie au sein de la Communauté (ECCL)

Lors de sa réunion du 26 mai, le Conseil d'administration du FEPH est tombé d'accord pour que le FEPH devienne partenaire de la Coalition européenne pour la vie au sein de la communauté (ECCL - European Coalition for Community Living).

Le Conseil d'administration a nommé le président du FEPH, Yannis Vardakastanis, pour représenter son organisation au sein de l'ECCL, et Ingemar Färm, membre du comité de direction, en tant que remplaçant.

Au cours de la première réunion faisant participer le FEPH, ont été discutés le projet de mandat de l'ECCL et les synergies possibles entre cette coalition et le comité du FEPH sur la vie au sein de la communauté.

La prochaine réunion de l'ECCL aura lieu le 4 octobre 2006.

*Pour de plus amples informations sur l'ECCL : le site Internet de l'ECCL, <http://www.community-living.info>*

*Source : Courrier Hebdomadaire du FEPH*

### **Plateforme Sociale**

#### 7 tests pour la Présidence Finlandaise de l'Union européenne

Lors de la présentation du programme de la Présidence finlandaise en juin dernier, le premier ministre Matti Vanhanen s'est engagé à faire en sorte que l'Union se tourne vers le futur, qu'elle participe au changement mondial et, plus idéalement, qu'elle en prenne la direction et se positionne en leader. Pour réussir ce défi il a assigné différentes missions : identifier la base nécessaire à la croissance économique et à la compétitivité, gagner la confiance des citoyens

en rendant le processus législatif plus transparent et organiser un vaste débat sur la constitution.

Les organisations non gouvernementales du secteur social ont accueilli favorablement l'engagement politique de la Présidence finlandaise et ont mis au point sept tests pouvant servir à évaluer la performance de la présidence finlandaise au cours des six prochains mois.

*Pour accéder directement à la liste complète des sept tests (en anglais) :*

[http://www.socialplatform.org/module/FileLib/FinnishPresidencyTests\\_ENFinal.pdf](http://www.socialplatform.org/module/FileLib/FinnishPresidencyTests_ENFinal.pdf)

*Pour de plus amples informations : le site web de la Plateforme Sociale,*

[http://www.socialplatform.org/code/en/Pres\\_rele.asp?id\\_presse=123](http://www.socialplatform.org/code/en/Pres_rele.asp?id_presse=123)

*Source: Communiqué de presse de la Plateforme Sociale*

## **IV. UNION EUROPEENNE**

### L'Agence Européenne des Droits Fondamentaux

En décembre 2003 le Conseil européen a décidé d'étendre les attributions de l'Observatoire Européen des Phénomènes de Racisme et de Xénophobie, basé à Vienne (Autriche), afin de le transformer en une Agence des Droits Fondamentaux.

La Charte Sociale Européenne sert de point d'ancrage au mandat de l'agence. L'objectif de l'agence sera de fournir aux institutions, organismes, bureaux et agences européens qui définissent les politiques ou mettent en œuvre les législations, de l'assistance et de l'expertise sur les droits fondamentaux.

Au cours du printemps 2004 la Plateforme Sociale a rencontré l'ex Direction Générale (DG) JAI (l'actuelle DG Justice, Liberté et Sécurité) pour discuter des questions à soulever lors de la consultation publique de la Commission européenne sur la mise en place de l'Agence des Droits Fondamentaux.

La consultation publique a commencé le 25 octobre 2004 avec une communication de la Commission, et a été suivi d'une audition publique en janvier 2005.

La Plateforme Sociale a été activement impliquée dans le processus de consultation. Elle a fait campagne pour faire en sorte que cette agence soit effective, indépendante, respectueuse des normes internationales de pluralisme, et qu'elle inclue des organisations issues de la société civile.

Le 30 juin 2005 la Commission a soumis au Conseil des ministres et au Parlement européen sa proposition de règlement et de décision sur la nouvelle Agence des Droits Fondamentaux. D'après la proposition l'agence devrait être opérationnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Cependant au cours du dernier Conseil européen de juin (15-16 juin 2006), les gouvernements européens n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la mise en place de l'agence.

Certains Etats membres, parmi lesquels le Royaume-Uni, l'Irlande et la Slovaquie, se sont opposés à ce que l'agence soit dotée de pouvoirs d'enquête à l'encontre des Etats membres en matière de police, de justice et de sécurité, préférant limiter ses compétences à la discrimination, au racisme ainsi qu'aux droits sociaux et aux droits du travail. A l'inverse le Parlement et la Commission ont tous deux plaidé en faveur d'un élargissement de ses compétences, espérant au minimum qu'elle puisse être établie sur une base modeste qui serait par la suite susceptible d'expansion. Mais les craintes mises en exergue par l'Allemagne lors de la réunion des ministres des affaires étrangères qui s'est tenue la même semaine ont remis en cause l'intégralité du projet d'agence.

Olivier De Schutter, qui est à la tête du Réseau Européen des Experts en Droits Fondamentaux, lequel compile des rapports et des opinions pour le compte de l'Union européenne, a déclaré qu'il valait mieux abandonner totalement l'idée d'une agence plutôt que de dépenser des millions d'euros pour un organe qui se retrouverait avec une compétence réduite à une peau de chagrin et sans capacité aucune d'influer sur le cours des choses.

La Plateforme Sociale continue à assurer le suivi de cette question.

*Pour de plus amples informations : le site internet de la Plateforme Sociale,*

<http://www.socialplatform.org/code/fr/hp.asp>

*Source: Process Tracker de la Plateforme Sociale*

### Les ministres européens s'engagent en faveur d'une société de l'information accessible fondée sur l'inclusion

Les ministres de 34 pays européens ont approuvé, le 12 juin 2006 à Riga (Lettonie), une action paneuropéenne visant à aider les citoyens à remédier à leurs désavantages économiques, sociaux, scolaires, géographiques ou liés à un handicap au moyen des technologies de l'information et de la communication. L'«e-inclusion» (participation de tous à la société de l'information) a pour objectifs de réduire de moitié le nombre de personnes n'utilisant pas internet dans les groupes menacés par l'exclusion, d'assurer à au moins 90 % du territoire européen un accès à l'internet haut débit et de rendre accessibles tous les sites web publics d'ici à 2010.

Les ministres ont également invité la Commission à traiter d'urgence avant fin 2006 les questions du vieillissement actif et de l'autonomie dans la société de l'information.

Parmi les moyens de réaliser ces objectifs figurent les mesures destinées à promouvoir l'adoption de meilleures pratiques recommandées par les utilisateurs, la fourniture par l'industrie d'une technologie accessible, la recherche innovante de l'Union européenne, les plans nationaux sur l'e-inclusion et les accords volontaires entre les parties intéressées.

*Pour de plus amples informations : le site web de la Commission européenne,*  
<http://www.europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/769&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

*Source : communiqué de presse rapide de la commission*

### La Slovénie adoptera l'euro en 2007

Reconnaissant que la Slovaquie satisfaisait aux critères d'entrée dans la zone euro, qui concernent la dette publique, le déficit budgétaire, les taux d'intérêt et les niveaux d'inflation, les ministres des finances de la zone euro ont adopté, le 11 juillet 2006, une décision autorisant la Slovénie à rejoindre la zone euro.

La Slovénie, un pays de moins de deux millions d'habitants, rejoindra cette zone à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, et sera le premier des 10 nouveaux Etats membres et le 13<sup>ème</sup> de tous les Etats membres à adopter l'euro.

*Pour de plus amples informations: le site web du Conseil,*

<http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=PRES/06/213&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

*Source: Euractiv*

## **V. PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE**

### En matière de santé, les Finlandais ont un agenda chargé devant eux

L'objectif général de la présidence finlandaise en matière de santé est de promouvoir le principe de l'inclusion de la Santé dans toutes les Politiques, car la santé est largement déterminée par des facteurs extérieurs aux soins de santé et d'autres politiques que celle de la santé ont un effet direct sur les facteurs déterminants de la santé. L'approche "santé dans toutes les politiques" doit aussi contribuer aux politiques horizontales de l'Union européenne, comme la stratégie de Lisbonne, et avoir un effet positif sur les économies nationales via une productivité accrue et une participation au travail plus importante.

C'est ainsi que l'événement politique majeur de la présidence finlandaise en matière de santé, une conférence d'experts de haut niveau sur la "santé dans toutes les politiques", aura lieu les 20-21 septembre 2006. Un livre sur la "santé dans toutes les politiques" devrait être publié fin août pour servir de document de travail à la conférence, qui comprendra des sessions plénières et des ateliers thématiques sur des sujets spécifiques liés, par exemple, aux inégalités dans la santé, à la nutrition et à l'activité physique, aux politiques relatives à l'alcool et à la santé mentale. Les conclusions du Conseil sur le sujet sont attendues pour le 30 novembre 2006.

Les principales propositions législatives européennes pour la deuxième moitié de 2006 sont le programme pour la santé publique 2007-2013, la révision de la législation sur les instruments médicaux et une proposition de directive sur les thérapies avancées, propositions sur lesquelles le Conseil devrait trouver un accord politique le 30 novembre 2006.

La Commission va également publier, probablement en septembre 2006, une communication sur la stratégie européenne face à l'alcool, qui visera à réduire les dommages sanitaires et sociaux dus à la consommation d'alcool.

Pour de plus amples informations: le site web de la présidence finlandaise, [http://www.eu2006.fi/calendar/vko38/en\\_GB/1129710020770/files/75656835527344348/default/health\\_in\\_all\\_policies\\_background.pdf](http://www.eu2006.fi/calendar/vko38/en_GB/1129710020770/files/75656835527344348/default/health_in_all_policies_background.pdf)

## VI. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

### Conseil de juin sur l'Emploi et les Affaires Sociales

Le 1<sup>er</sup> juin à Luxembourg, les ministres européens de l'Emploi et des Affaires Sociales se sont réunis sous la présidence d'Ursula Haubner, ministre fédérale autrichienne en charge de la sécurité sociale.

Les ministres ont adopté la recommandation conjointe du Comité sur l'emploi et du Comité sur la Protection Sociale qui porte sur l'examen de la stratégie pour le développement durable, du point de vue de l'inclusion sociale. Les ministres ont souligné trois points qui "démontrent que la protection sociale est un des thèmes principaux de la présidence autrichienne":

- L'inclusion sociale dans la stratégie de développement durable (SDD): les ministres et les Etats membres doivent accorder plus d'attention aux questions sociales dans cette stratégie, avoir comme priorité la réduction de la pauvreté et les enfants qui vivent dans des familles risquant de tomber dans la pauvreté et moderniser les systèmes de protection sociale et de pension en impliquant les acteurs concernés;
- Les services sociaux d'intérêt général, selon les ministres, doivent continuer à représenter une source significative d'emplois;
- Règles sur la coordination des systèmes de sécurité sociale: le Conseil est parvenu à obtenir une "ligne directrice partielle" sur le sujet et la présidence finlandaise continuera à y travailler.

A la fin du débat sur la dimension sociale de la SDD, Vladimir Špidla, commissaire européen chargé de l'Emploi et des Affaires Sociales, a indiqué que dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la Commission prenait « très au sérieux » la lutte contre la pauvreté des enfants et l'insécurité entre les générations, ainsi que le combat contre " le manque d'ambition, lorsque les gens n'ont plus d'espoir après une perte d'emploi par exemple ".

Le Conseil a aussi pris une "décision politique" sur la composition du comité de pilotage de l'Institut pour l'égalité hommes femmes et a donné le feu vert à "2007 - Année européenne de l'égalité des chances".

Pour de plus amples informations: le site web du Conseil,

<http://www.consilium.europa.eu/cms3/fo/showPage.asp?id=1006&lang=fr>

Source: Weekly Mailing de la Plateforme Sociale

## VII. COMMISSION EUROPEENNE

### Moment crucial pour influencer les PAN/Inclusion!

Les Plans d'Action Nationaux pour l'inclusion sociale (PAN/Inclusion) arrivent à la phase finale de consultation dans de nombreux pays. Les prochaines semaines constitueront la dernière chance, pour les services sociaux et de santé mentale, de jouer leur rôle dans la promotion de l'inclusion sociale, qui est reconnue dans ce document politique clé, et d'influencer ainsi les priorités et les objectifs de la politique nationale. C'est donc votre dernière chance d'apporter une contribution concrète, par exemple, sous forme d'exemples de bonnes pratiques ou en attirant l'attention sur un sujet clé comme la santé mentale, qui est souvent négligée dans les PAN/Inclusion.

L'expérience des organisations qui ont été impliquées dans des PAN montre que les responsables des gouvernements apprécient la participation des représentants des services sociaux et de santé mentale: ils savent qu'ils peuvent compter sur leur expertise pour faire en sorte que les PAN soient le reflet complet et précis de la réalité de l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale et des actions de lutte dans chaque pays.

La dernière mise à jour sur la préparation des PAN-Inclusion, ainsi que la liste des coordonnées des autorités responsables sont consultables soit sur le site internet de la Commission européenne, DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances:

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/social\\_inclusion/naps\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/naps_fr.htm)

soit sur le site internet du Réseau Social Européen (European Social Network):

<http://www.socialeurope.com/inclusion/enewsletter/june06.htm>

### Journée mondiale contre la drogue 2006

À l'occasion de la Journée Internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues, instaurée par les Nations unies, M. Franco Frattini, vice-président de la Commission européenne chargé de la justice, de la liberté et de la sécurité, Mme Benita Ferrero-Waldner, commissaire responsable des relations extérieures, et M. Markos Kyprianou, commissaire à la santé et à la protection des consommateurs, ont souligné l'engagement de la Commission européenne à participer aux efforts internationaux visant à lutter contre la drogue, à soutenir les pays tiers par le biais de projets communs et à trouver des solutions aux problèmes sanitaires liés à la toxicomanie. Dans l'Union européenne (UE), plus de 8000 personnes, pour la plupart des jeunes hommes dans la vingtaine et la trentaine, meurent d'une overdose chaque année. Selon les estimations, le nombre total de décès liés à la consommation de drogues pourrait être jusqu'à trois fois plus élevé, en raison d'une sous-déclaration des décès et compte tenu des décès indirectement liés à l'usage de drogues (SIDA, violence, accidents et suicide).

Face à ces tendances inquiétantes, l'UE élabore des actions réfléchies et efficaces visant à réduire à la fois l'offre et la demande en utilisant tous les moyens à sa disposition.

L'aide que l'UE accorde aux pays tiers dans le cadre de la lutte contre la drogue a presque doublé au cours des 3 dernières années, et elle s'est concentrée sur l'Afghanistan et l'Amérique latine, où un soutien est accordé aux projets de développement alternatif visant à réduire la production de coca dans la région andine.

Au cours des deux premières années du programme de santé publique actuel de l'UE, plus de 4,1 millions d'euros ont été injectés directement dans des projets de lutte contre la drogue. La priorité est accordée aux projets de réduction des risques, aux programmes de prévention conjoints et aux meilleures pratiques en matière de traitement et de réintégration sociale des toxicomanes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de drogues pour la période 2005-2012 et du plan d'action 2005-2008, il est essentiel que la politique européenne en la matière continue de s'inspirer des idées et expériences des nombreuses organisations de la société civile actives dans ce domaine. Dans le livre vert adopté le 26 juin 2006, la Commission européenne propose de structurer et de formaliser plus durablement le dialogue entre l'UE et le vaste éventail d'organisations actives dans ce secteur.

La date limite de présentation des contributions est le 30 septembre 2006.

Le livre vert est disponible sur:

[http://ec.europa.eu/justice\\_home/news/consulting\\_public/news\\_consulting\\_public\\_en.htm](http://ec.europa.eu/justice_home/news/consulting_public/news_consulting_public_en.htm)

Pour de plus amples informations : le site web de la Commission,

<http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/839&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=fr> et

<http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/840&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=fr>

Source : communiqué de presse rapide de la commission européenne

## **DG Emploi et Affaires Sociales**

### Informations clés à propos de l'Année européenne de l'égalité des chances

2007 a été désignée par les Institutions européennes comme étant « l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous ». Le but est de faire prendre conscience aux européens de leur droit à ne pas souffrir de discrimination, de promouvoir l'égalité des chances dans des domaines allant du travail aux soins de santé et de montrer que la diversité rend l'Union européenne plus forte.

Ce qu'il faut savoir à propos de cette année européenne:

- L'objectif principal est de sensibiliser, donc les activités d'éducation et d'information seront les plus importantes dans le cadre de cette année européenne;

- une attention toute spéciale sera accordée à la sensibilisation des médias (en insistant sur le fait que les médias sont plus que des simples chaînes d'information, qu'ils peuvent se forger leur propre idée et la transmettre au public);
- l'année ne portera pas sur la capacité de construction de la société civile;
- les projets ne seront pas gérés par la Commission européenne (CE) elle-même – toutefois, la Commission jouera un rôle dans la promotion des projets nationaux et dans la présentation de bonnes pratiques;
- l'échange d'histoires vraies (positives et négatives) sera un instrument important pour faire circuler le message de l'année européenne – il vous sera demandé plus tard de fournir des exemples tirés de la vie réelle;
- la discrimination multiple sera un des points principaux de l'année: vous êtes invités à prendre en compte ce sujet au niveau national lors de vos travaux avec les organes nationaux de mise en œuvre;
- afin de mieux comprendre l'objectif de l'année européenne et les instruments que nous avons à notre disposition, la CE a réalisé une présentation Power Point– vous pouvez l'utiliser à votre guise, à condition d'en mentionner la source.

L'année européenne de l'égalité des chances pour tous offrira beaucoup d'activités utiles, il est donc crucial que la communauté des personnes souffrant de problèmes de santé mentale soit impliquée.

SME encourage vivement ses membres à participer et à organiser des événements autour de cette année européenne.

*Pour de plus amples informations sur l'Année: le site web de la Commission,*

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/equality2007/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/equality2007/index_fr.htm)

Source: Weekly Flash du FEPH

#### Une introduction à la lutte contre les discriminations

La nouvelle brochure réalisée dans le cadre de la campagne d'information «*Pour la diversité. Contre les discriminations*» a pour but d'offrir une première approche utile et accessible des lois et activités mises en place par l'Union européenne (UE) pour lutter contre les discriminations.

Dans le souci de répondre aux questions que les citoyens se posent le plus souvent, cette brochure a été entièrement mise à jour et comprend un avant-propos signé du commissaire européen en charge de l'égalité des chances.

Destinée au grand public, la brochure est disponible dans les 20 langues officielles de l'UE et peut être téléchargée ou commandée en version papier à l'adresse [stop-discrimination@media-consulta.com](mailto:stop-discrimination@media-consulta.com)

*Pour télécharger le document : le site web de la Commission,*

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/fundamental\\_rights/pdf/pubst/flyer06\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/pdf/pubst/flyer06_fr.pdf)

#### **DG Santé et Protection des Consommateurs**

##### De nouveaux documents sur le site web de la DG Santé et Protection des Consommateurs

Le site web de la Direction Générale (DG) Santé et Protection des Consommateurs a été mis à jour et les visiteurs peuvent désormais y trouver :

- les documents de travail et les contributions à la consultation sur le Livre Vert sur la Santé Mentale – Troisième réunion thématique, «*Informations, données et connaissances en santé mentale*», qui s'est tenue à Luxembourg les 18-19 mai 2006.

*Pour accéder directement à ces documents (en anglais) :*

[http://ec.europa.eu/health/ph\\_determinants/life\\_style/mental/ev\\_20060518\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/mental/ev_20060518_en.htm)

- les remarques faites par le Directeur Général en charge de la Santé et de la Protection des Consommateurs, Robert Madelin, «*Le Livre Vert sur la Santé Mentale de la Commission*», à l'occasion d'une audition sur le Livre Vert sur la Santé Mentale de la Commission avec le groupe parlementaire «*Groupe du Parti populaire européen et des Démocrates européens*» (PPE – DE) le 8 juin 2006 à Bruxelles (Belgique).

*Pour accéder directement au document (en anglais) :*

[http://ec.europa.eu/health/ph\\_determinants/life\\_style/mental/docs/ev\\_20060608\\_speech\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/mental/docs/ev_20060608_speech_en.pdf)

## VIII. PARLEMENT EUROPEEN

### Davantage d'actions à mener pour la santé mentale

Le 13 juillet le Comité du Parlement européen (PE) sur l'environnement, la santé publique et la sécurité alimentaire a adopté à l'unanimité le rapport de John Bowis (Groupe du Parti Populaire Européen et des démocrates européens, Royaume-Uni) sur la santé mentale. Les amendements adoptés mettent un accent considérable sur le lien entre la maladie mentale et le genre, le statut social des personnes touchées et la situation des enfants dont les parents souffrent d'une maladie mentale. Le projet de rapport prend aussi en compte les personnes ayant des difficultés d'apprentissage.

« *La maladie mentale représente la charge qui augmente le plus rapidement pour les services de santé* », selon ce rapport qui identifie la dépression comme étant la maladie la plus fréquente. Dans le monde, 450 millions de personnes souffrent de problèmes neurologiques qui poussent chaque année un million de personnes à se suicider et 10 millions à commettre une tentative de suicide. Les troubles neuro-psychiatriques sont responsables d'un tiers des handicaps, de 15% des frais d'hospitalisation et d'un quart des frais en médicaments. Au Royaume-Uni, plus de 90 millions de jours de travail sont ainsi perdus chaque année.

Les députés européens mettent en lumière 5 défaillances dans les soins en santé mentale de l'Union européenne: services inadéquats, manque d'écoute envers les usagers des services, faible niveau de collaboration entre les organes, manque de ressources et absence de politiques spécifiques à la santé mentale dans la majorité des pays. Les députés invitent les Etats membres à lancer de toute urgence des actions dans le cadre du Livre vert sur la santé Mentale qui a été adopté par la Commission en novembre 2005 et à investir davantage dans des services appropriés, tels que des établissements sûrs, le traitement des maladies mentales graves, le traitement à long terme et les soins de proximité ou à domicile. La résolution sera présentée en septembre en session plénière.

Pour télécharger le rapport de John Bowis (en anglais):

[http://www.emhf.org/resource\\_images/EPmentalbowis.pdf](http://www.emhf.org/resource_images/EPmentalbowis.pdf)

Source: *Europolitics*

### Une « Agora européenne » en bonne voie

Après plusieurs mois de négociations, le Bureau et la Conférence des Présidents des groupes politiques du Parlement européen (PE) viennent de donner leur feu vert au projet de Gérard Onesta, eurodéputé français (Groupe des Verts) et Vice-président du PE, de création d'une « *agora européenne* » un instrument conçu pour le débat et la présentation de propositions au sein de la société civile européenne, ainsi qu'un exemple concret de « *démocratie participative* ».

L'agora traitera de sujets européens d'importance (la Conférence des Présidents décidera des sujets pour chaque année) et elle réunira des représentants de la société civile intéressés par les sujets en question à Bruxelles et à Strasbourg, pour deux journées de débat en plénière et en petits groupes de travail. Selon un communiqué de presse le calendrier sera fixé en fonction de l'agenda du PE pour que les débats du PE puissent s'alimenter des débats des citoyens. Les organisations invitées seront accréditées par les comités compétents du PE.

Pour de plus amples informations: le site web de Gérard Onesta, [www.onesta.net](http://www.onesta.net)

Source: *Weekly Mailing de la Plateforme Sociale*

### Le PE renforce son contrôle sur la Commission

Début juillet, le Parlement européen (PE) a approuvé à une écrasante majorité le compromis conclu avec les représentants de la Commission et du Conseil sur ce qui a été appelé la « *procédure de comitologie* ».

Le législateur européen – quand la procédure de codécision est utilisée, c'est-à-dire le PE et le Conseil – donne souvent à la Commission le pouvoir d'adopter les mesures détaillées nécessaires à la mise en œuvre de la législation. Le système de comitologie permet au Conseil de surveiller le travail de la Commission et, dans les cas les plus importants, de bloquer ses décisions. Les procédures de comitologie ont fait l'objet de critiques depuis leur introduction, surtout parce que le PE ne jouit pas des mêmes droits que le Conseil, malgré son rôle de co-législateur. Pour le moment, la Commission, quand elle exerce ces pouvoirs délégués de mise

en oeuvre, peut passer outre une opposition du PE et poursuivre la mise en œuvre de ses décisions.

Pour la première fois, le nouvel accord permet aux eurodéputés de bloquer la mise en œuvre des décisions prises par la Commission. Le PE et le Conseil sont maintenant sur un pied d'égalité pour toutes les procédures de comitologie utilisées en matière de codécision.

De plus, le PE sera informé de ces décisions dans toutes les langues officielles et le nouvel accord élargit le temps d'examen laissé au PE.

Selon le rapporteur Richard Corbett (Parti des socialistes européens - PSE, Royaume-Uni), le nouveau compromis améliore « *la responsabilité et la transparence de tout le système communautaire* ».

L'accord et la déclaration conjointe qui y est annexée doivent être ratifiés par les 3 institutions pour entrer en vigueur. La Commission a approuvé formellement les textes le 22 juin.

Pour de plus amples informations: le site web du Parlement européen,

[http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress\\_page/008-9495-186-07-27-901-20060629IPR09380-05-07-2006-2006-false/default\\_fr.htm](http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/008-9495-186-07-27-901-20060629IPR09380-05-07-2006-2006-false/default_fr.htm)

Source: Communiqué de presse du Parlement européen

## IX. COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Premier jugement de la Cour Européenne de Justice sur le concept de « handicap »

La Cour européenne de Justice s'est prononcée pour la première fois sur le concept de « *handicap* », en se basant sur la directive sur l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail, dans l'affaire « *Sonia Chacón Navas contre Euresit Colectividades SA* » (11 juillet 2006).

En premier lieu, la Cour affirme que le cadre établi par la directive pour lutter contre les discriminations basées sur le handicap s'applique aux licenciements.

Le concept de « **handicap** », dans le cadre de la directive, doit être compris comme **une limitation résultant en particulier de diminutions des capacités physiques, mentales ou psychologiques, et empêchant la personne concernée de mener une vie professionnelle.**

Cependant, en utilisant le concept de « *handicap* » dans la directive, le législateur a délibérément choisi un terme différent de celui de « *maladie* ». Les deux concepts ne peuvent donc pas être simplement considérés comme étant synonymes.

La Cour constate que l'importance que le législateur communautaire attache aux mesures d'adaptation du lieu de travail aux personnes handicapées démontre qu'il a prévu les situations dans lesquelles la participation à la vie professionnelle peut être « *entravée* » sur une longue période. Pour qu'une incapacité entre dans le champ du concept de « *handicap* », il faut, par conséquent, qu'elle soit susceptible de perdurer pendant une certaine durée.

Rien dans la directive ne suggère que les employés qui développent une maladie, quel qu'en soit le type, seront protégés par la prohibition des discriminations basées sur le handicap.

C'est pourquoi une personne licenciée par son employeur sur le seul fondement de sa maladie ne rentre pas dans le cadre général établi par la directive relative à la lutte contre les discriminations basées sur le handicap.

Par ailleurs, s'agissant de la protection des personnes handicapées face au licenciement, la Cour affirme que la directive exclut le licenciement en raison du handicap qui, en raison de l'obligation qui y est faite de prévoir des aménagements adaptés aux personnes handicapées, ne peut se justifier par l'incompétence de la personne concernée, son incapacité et son indisponibilité à remplir les fonctions essentielles liées à son poste.

En conclusion, la Cour juge que la maladie ne peut être, en tant que telle, considérée comme une justification valable du licenciement, tout comme pour les autres causes de licenciement prohibées par la directive.

Pour accéder au texte complet du jugement : le site Internet de la Cour de Justice,

<http://curia.eu.int/jurisp/cgi-bin/form.pl?lang=EN&Submit=rechercher&numaff=C-13/05>

## X. CONSEIL DE L'EUROPE

### Campagne « tous différents, tous égaux »

La campagne « *tous différents, tous égaux* » en faveur de la diversité, de la participation et des droits de l'homme a été officiellement lancée à Strasbourg le 29 juin. L'inauguration publique avec lâché de ballons, percussions et musique a eu lieu devant le Palais. Lors de ce lancement, des réunions du groupe de pilotage européen et des comités de lancement national se sont déroulées.

Du 1<sup>er</sup> au 8 juillet 2006, quarante jeunes Albanais, Serbes du Kosovo, Israéliens et Palestiniens entre 18 et 22 ans se sont réunis à l'« *Europa Park* » (Rust, Allemagne) pour le troisième camp de la paix organisé conjointement par le parc à thème et le Conseil de l'Europe, qui réunit 46 nations. Le camp – le 3<sup>ème</sup> du genre – rassemble des jeunes issus de zones de conflit afin d'apprendre comment peu à peu venir à bout des préjugés et des stéréotypes. Ces camps permettent de sensibiliser les jeunes aux différences et similitudes culturelles et sociales à une époque où les conflits continuent à faire les gros titres et à les encourager au dialogue.

*Pour de plus amples informations: le site web du Conseil de l'Europe, [www.coe.int](http://www.coe.int) ou le site web dédié à la campagne (en anglais), <http://alldifferent-allequal.info>*

*Source: Eurochild e-News Bulletin*

## **XI. NATIONS UNIES**

### L'E-accessibilité comme thème de la Journée internationale des personnes handicapées en 2006

Améliorer l'accès des personnes handicapées aux nouvelles technologies de l'information sera le point central de la Journée internationale des personnes handicapées de cette année, comme l'ont annoncé les Nations Unies le 26 juillet.

La journée, qui a lieu le 3 décembre, cherche à promouvoir l'intégration dans la société des personnes handicapées.

Bien que l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ait créé des opportunités pour tous, ces progrès ont été d'une importance significative pour les personnes handicapées, car ils leur ont permis de surmonter ces obstacles sociaux que sont les préjugés, les infrastructures et les formats inaccessibles qui limitent leur participation.

Mais beaucoup de personnes handicapées ne sont toujours pas en mesure de profiter pleinement d'Internet, parce que les nouveaux sites web sont inaccessibles pour les personnes aveugles ou visuellement déficientes et les personnes fortement dépendantes qui ne peuvent utiliser seules la souris, mais aussi parce que la formation est souvent donnée dans des endroits ou des formats inaccessibles. De nombreuses personnes handicapées n'ont pas du tout accès aux nouvelles technologies de l'information.

Plusieurs endroits sont déjà dotés de législations et de réglementations qui exigent que les sites internet soient complètement accessibles. Des normes et des lignes directrices mondiales sur l'accessibilité aux sites internet sont en cours de développement. Une fois adoptée et ratifiée, la Convention internationale sur les droits des personnes handicapées exigera que les personnes handicapées aient accès aux technologies de l'information. Elle spécifie que certaines mesures doivent être prises pour éliminer les obstacles et les barrières à l'information et à la communication et pour promouvoir l'accès des personnes handicapées aux TIC, y compris Internet.

*Pour de plus amples informations: personne de contact, Edoardo Bellando, [bellando@un.org](mailto:bellando@un.org), ou le site web de l'ONU, <http://www.un.org/>*

## **XII. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE**

### Soutenez la stratégie de l'OMS en faveur de l'établissement de comités de visiteurs indépendants dans les pays en voie de développement

Une stratégie importante de l'OMS (Organisation Mondiale de la santé) pour promouvoir et protéger les droits des personnes atteintes de troubles mentaux consiste en l'établissement de comités de visiteurs indépendants chargés de conduire des inspections régulières dans les établissements psychiatriques des pays en voie de développement.

L'importance de ce type de mécanisme de contrôle est telle que l'OMS recommande aux Etats d'inclure des dispositions relatives à l'établissement de comités de visiteurs indépendants dans leurs législations nationales sur la santé mentale. Malgré cela peu de pays ont mis en place de tels organes à l'heure actuelle. Afin de résoudre ce problème, l'OMS prévoit de soutenir les pays en voie de développement dans l'établissement de comités de visiteurs indépendants en charge du contrôle et de l'évaluation continus des standards et conditions relatifs aux droits fondamentaux dans les établissements psychiatriques.

L'objectif immédiat de l'OMS est d'établir, avant la fin 2007, des comités de visiteurs indépendants dans 4 pays en voie de développement (ceux dans lesquels les besoins sont les plus élevés), dans lesquels seraient largement représentés le monde médical, les experts en droit de l'homme, les usagers des services de santé mentale et les autres communautés intéressées, et qui aurait un mandat clair de contrôle et d'évaluation.

En soutien de cette stratégie l'OMS est maintenant à la recherche de dons d'argent pour un total de 580 400 US\$.

SME soutient fortement cette initiative.

*Pour de plus amples informations, veuillez contacter:*

- le Dr Catherine Le Galès-Camus, Tél +41.22.791.2999, E-mail [legalescamusc@who.int](mailto:legalescamusc@who.int),
- ou le Dr Benedetto Saraceno, Tél +41.22.791.3634, E-mail [saraceno@who.int](mailto:saraceno@who.int),

ou consultez le site web de l'OMS, [www.who.int/nmh](http://www.who.int/nmh)

### Santé mentale et bien-être psychosocial chez les enfants en situation de grave manque de nourriture

Le manque de nourriture est une situation à haut risque pour le développement physique, social et mental. Un lien mère-enfant fort de stimulations psychosociales est essentiel au développement positif de l'enfant et des déficiences alimentaires peuvent retarder le développement physique et intellectuel. Le département de l'OMS pour la santé mentale et l'abus de substances (MSD), en coopération avec les départements de Crise sanitaire en Action (HAC), santé de l'enfant et de l'adolescent (CAH) et Nutrition pour le développement (NHD), a mis au point un guide qui étudie le problème et conseille des interventions de prévention concrète aux soignants, ainsi qu'aux prestataires de soins de santé et aux fournisseurs en nutrition.

*Pour télécharger la publication (en anglais):*

[http://www.who.int/nmh/publications/msd\\_MHChildFSS9.pdf](http://www.who.int/nmh/publications/msd_MHChildFSS9.pdf)

*Pour de plus amples informations: le site web de l'OMS, [http://www.who.int/mental\\_health/en](http://www.who.int/mental_health/en)*

### Nomination du Centre Collaborateur en chef pour la recherche en santé mentale

L'agence régionale pour l'Europe de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a nommé l'Institut de Psychiatrie (IoP) en tant que Centre Collaborateur en chef pour la recherche en santé mentale dans la région Europe de l'OMS. Cette région s'étend de l'Islande à la Russie et inclut 52 pays.

Le nouveau centre comprendra plus de 20 Centres Collaborateurs issus de la région Europe et l'IoP, représenté par le professeur Graham Thornicroft, travaillera en proche collaboration avec eux pour renforcer la collaboration parmi les membres de ce réseau et apporter de réels bénéfices aux usagers des services de santé mentale.

Un Centre Collaborateur OMS est une institution désignée par le directeur général de l'OMS pour faire partie d'un réseau international de collaborateurs qui mène des activités à différents niveaux pour soutenir le programme de l'organisation.

*Pour de plus amples informations : le site web de l'IoP, <http://www.iop.kcl.ac.uk/>, ou le site web de l'OMS, <http://whqlily.who.int/>*

## **XIII. SITES INTERNET**

### Mental Health Initiative lance son nouveau site Internet

Le site Internet de la « Mental Health Initiative » (MHI) est unique dans le domaine du handicap mental. Outre le fait de souligner les bonnes pratiques en matière de soins au sein de la communauté, le site propose un annuaire complet de ressources qui fournit des

informations sur toute une série de sujets relatifs à la santé mentale, aux handicaps intellectuels et aux droits de l'homme. L'annuaire de ressources est un espace de transparence novateur en matière d'informations destinée à un vaste public, comprenant des organisations de la société civile et des décisionnaires.

L'annuaire de ressources met l'accent sur la désinstitutionalisation et sur la vie au sein de la communauté.

Etant donné que le site Internet continue d'être développé, l'annuaire de ressources augmentera son volume pour y inclure des informations supplémentaires sur des sujets liés.

*Pour de plus amples informations : visitez le site web sur [www.osmhi.org](http://www.osmhi.org)*

*Source : Bulletin Hebdomadaire du FEPH*

#### La nouvelle version du site sur la carte européenne d'assurance maladie

Cette carte, qui a fêté ses deux ans de mise en circulation le 1<sup>er</sup> juin 2006, facilite l'accès aux soins médicaux éventuellement nécessaires durant un séjour temporaire dans un autre État membre. Ces soins sont dispensés selon les dispositions légales de l'État membre du séjour et remboursés selon les tarifs qui y sont appliqués.

La nouvelle version du site présente différents niveaux de lectures selon les besoins des internautes :

- un « aperçu » et une rubrique « ce que vous devez savoir » seront consultés rapidement par les assurés ;
- deux foires aux questions (FAQ) ont été mises à jour, pour répondre aux questions des assurés pour la première, et des prestataires de soins pour la seconde ;
- enfin, les spécialistes du domaine trouveront toutes les informations pointues qu'ils souhaitent, qu'elles soient d'ordre juridique ou historique, sous « le coin des experts »

Le site permet de visualiser les cartes en circulation dans tous les Etats concernés.

*Pour accéder directement au site internet :*

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/healthcard/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/healthcard/index_fr.htm)

*Source: ESmail*

#### La revue de recherche en psychiatrie culturelle mondiale

La revue de recherche en psychiatrie culturelle mondiale (WCPRR) est le journal officiel en ligne de l'Association mondiale de la psychiatrie culturelle (WACP).

L'objectif principal de la WCPRR est:

- de passer en revue des articles scientifiques publiés ou non sur la psychiatrie culturelle, afin que les membres puissent avoir accès aux résultats des études menées à bien dans différentes régions géographiques et dans des environnements culturels différents de par le monde;
- de publier des documents sur les activités cliniques et les activités de recherche en matière de psychiatrie culturelle.

Un des buts de la WCPRR est de donner aux collègues désavantagés, que ce soit en termes de langues ou d'autres facteurs, la possibilité de publier leurs études pertinentes en matière de psychiatrie culturelle en tant qu'articles reconnus de façon académique et, en même temps, de permettre aux membres de la WACP, via la WCPRR, d'avoir accès à des informations de valeur venant d'environnements culturels divers et de promouvoir le développement de la psychiatrie culturelle dans le monde entier.

*Merci d'envoyer vos manuscrits au comité d'édition à*

[wcprr-managing-editor@waculturalpsy.org](mailto:wcprr-managing-editor@waculturalpsy.org)

*Pour accéder directement au WCPRR en ligne: <http://www.wcprr.org/>*

*Pour de plus amples informations: le site web de la WACP,*

<http://www.waculturalpsychiatry.org/index.htm>

#### Déclaration de Graz

Les 8 et 9 juin la conférence « Vieillesse et Handicap » a été organisée sous la présidence autrichienne de l'Union européenne à Graz (Autriche). L'objectif principal de la conférence était de rassembler les différentes parties prenantes de ce secteur (tant celui de la vieillesse que celui du handicap), afin de se mettre d'accord sur un texte commun.

*La Déclaration de Graz est consultable sur le site web de la conférence : [www.ageing-and-disability.com](http://www.ageing-and-disability.com)*

## XIV. PUBLICATIONS

### Rapport annuel sur la situation des droits fondamentaux dans l'UE en 2005

«*Malgré des avancées positives en faveur du renforcement des droits fondamentaux dans l'Union européenne, les Etats membres ont encore un long chemin à parcourir avant de pouvoir servir d'exemples pour les autres pays*». Voici la conclusion du rapport réalisé par le Réseau d'Experts Indépendants en matière de droits fondamentaux et discuté par la Commission des libertés civiles du Parlement européen le 19 juin. Le Réseau européen d'Experts Indépendants en matière de droits fondamentaux a été établi en 2002 par la Commission européenne sur demande du Parlement.

Parmi les exemples de mauvaise pratique, le rapport souligne fortement la ségrégation subie par les étudiants roms dans certains Etats membres. Dans de nombreuses hypothèses ils sont placés à tort dans des classes spéciales ou dans des institutions pour enfants handicapés mentaux. A l'inverse, la rapport évoque aussi les développements positifs qui ont été constatés: certains Etats membres sont allés au-delà des critères minimum requis par la législation européenne et ont adopté leurs propres stratégies nationales pour combattre la discrimination.

*Pour télécharger le rapport:*

[http://ec.europa.eu/justice\\_home/cfr\\_cdf/doc/report\\_eu\\_2005\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/justice_home/cfr_cdf/doc/report_eu_2005_fr.pdf)

*Pour de plus amples informations: le site web de la Commission européenne,*

[http://ec.europa.eu/justice\\_home/cfr\\_cdf/index\\_fr.htm#](http://ec.europa.eu/justice_home/cfr_cdf/index_fr.htm#)

*Source Flash de l'EAPN*

### Rapport de l'EMHF sur le bien-être mental des hommes

Dans «*Mind your Head*», un rapport publié cette année à l'occasion de la Semaine de la Santé des Hommes (juin 2006), le European Men's Health Forum (EMHF) présente les défis particuliers en matière de bien-être mental auxquels doivent répondre beaucoup d'hommes. Le rapport souligne que même si les femmes tendent plus formellement que les hommes à se faire diagnostiquer leurs problèmes de santé mentale, cela ne signifie pas que les hommes ne souffrent pas de tels problèmes.

Bien que centré sur le Royaume-Uni, ce document dépeint une situation qui prédomine dans beaucoup de pays européens, et il propose des recommandations politiques qui peuvent être facilement adaptées à d'autres contextes nationaux.

*Pour de plus amples informations et pour télécharger le rapport intégral : le site web de l'EMHF (en anglais) :* [http://www.menshealthforum.org.uk/userpage1.cfm?item\\_id=1962](http://www.menshealthforum.org.uk/userpage1.cfm?item_id=1962)

### Un rapport européen démontre le poids de l'alcool en Europe

Un rapport analysant l'impact sanitaire, social et économique de l'alcool en Europe a été publié le 1<sup>er</sup> juin par la Commission européenne, présentant ainsi les éléments scientifiques qui serviront de base à la toute première stratégie de la Commission sur l'alcool, stratégie prévue pour plus tard cette année.

Le rapport désigne l'Europe comme la région du monde où l'on boit le plus et il prouve que les styles et les niveaux de consommation d'alcool à travers l'Europe sont bien plus similaires que ce que l'on pense d'habitude.

Selon le rapport, l'alcool est une des causes principales des problèmes de santé publique en Europe.

Le rapport indique que les campagnes d'éducation et de sensibilisation ne sont pas suffisamment efficaces pour réduire les dommages causés par l'alcool. Le rapport souligne la nécessité d'une sévérité accrue en matière d'alcool au volant, et la nécessité de veiller à ce que l'alcool ne soit pas trop bon marché et commercialisé trop facilement, appuyé par de vastes campagnes, si nous voulons avoir un impact significatif sur la réduction des dommages liés à la consommation d'alcool en Europe.

*Pour télécharger le rapport : le Portail sur la Santé de la Commission européenne,*

[http://ec.europa.eu/health-eu/news\\_alcoholineurope\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health-eu/news_alcoholineurope_en.htm)

*Source: communiqué de presse d'Eurocare*

### Promotion de la santé mentale et du bien-être pour le 3<sup>ème</sup> âge

« *Promotion de la santé mentale et du bien-être pour le 3<sup>ème</sup> âge* » reprend les vues de près de 900 personnes âgées et met en lumière la discrimination, la participation, les relations, la santé physique et la pauvreté comme des facteurs ayant un impact clé sur la santé mentale et le bien-être à un âge avancé.

On considère souvent que les problèmes de santé mentale sont une partie inévitable du vieillissement. Ce n'est pas le cas. Nous pouvons faire beaucoup pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des personnes âgées. Ce document nous montre ce qui peut être fait.

Le rapport fait des recommandations aux gouvernements nationaux et locaux, aux organisations bénévoles, aux groupes de proximité, aux entreprises, aux médias et aux autres. Une action est nécessaire au niveau local et au niveau de la communauté. Le gouvernement local a un rôle clé à jouer.

Le rapport peut être consulté gratuitement (en anglais) sur <http://www.mhilli.org/>

### Numéro de l'été 2006 du magazine de la FEANTSA, « L'Union européenne compte : L'impact de l'Europe dans la lutte contre la précarisation et l'exclusion dans l'accès au logement »

L'objectif de ce numéro du magazine de la FEANTSA (la Fédération Européenne des Associations Nationales travaillant avec les Sans-abri), « *Les sans-abri en Europe* », est de présenter des exemples de mesures politiques européennes et d'expliquer leur impact, qu'il soit positif ou négatif, sur le but et la nature de l'exclusion dans l'accès au logement et la précarisation. Les articles démontrent que, malgré ses compétences légales limitées, l'Union européenne joue un rôle important dans la lutte contre la précarisation et l'exclusion dans l'accès au logement.

Dans ce numéro vous trouverez un article sur « *La pertinence du Livre Vert sur la Santé Mentale pour les personnes sans-abri - The relevance of the Green Paper on Mental Health for people who are homeless* », qui a été rédigé par Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME.

Pour accéder directement au numéro d'été du magazine de la FEANTSA (en anglais) : [http://www.feantsa.org/files/Month%20Publications/EN/Summer\\_2006\\_FEANTSA\\_magazine\\_EU\\_matters.pdf](http://www.feantsa.org/files/Month%20Publications/EN/Summer_2006_FEANTSA_magazine_EU_matters.pdf)

## **XVI. EVENEMENTS A VENIR**

### **18-24 septembre 2006**

#### **«Voile en tête 2006», entre Marseille, La Ciotat, les îles du Frioul, Martigues, les Calanques... (France)**

«Voile en tête» est une manifestation nautique de dimension européenne, organisée sous l'égide de «Sport en tête», l'Union Européenne des Activités Physiques et Sportives en Santé Mentale.

Plus d'information sur [http://www.sportez-vous-bien.com/v06\\_intro.html](http://www.sportez-vous-bien.com/v06_intro.html)

### **1<sup>er</sup> octobre 2006**

#### **Symposium européen «Améliorer la vie des jeunes qui ont des handicaps intellectuels dans les domaines de la santé, de l'inclusion sociale et du sport», en conjonction avec les Jeux Olympiques Européens Spéciaux pour les Jeunes (Rome, Italie)**

Un Symposium européen est mis en place dans le cadre des Jeux Olympiques Européens Spéciaux pour les Jeunes- Rome 2006, pour discuter et présenter les problèmes rencontrés par les jeunes ayant des handicaps intellectuels dans les domaines de la santé, de l'inclusion sociale (en mettant l'accent sur l'éducation inclusive), du sport et de l'éducation physique.

Pour des informations sur le symposium, y compris sur l'inscription: personne de contact, Michel Deurinck, Tél. +32 2 538 80 68, E-mail [MDeurinck@specialolympics.org](mailto:MDeurinck@specialolympics.org), ou visitez le site internet des Jeux Olympiques Spéciaux, <http://www.specialolympicseyg.org/indexeyg.php>

### **4-7 octobre 2006**

#### **9ème Forum Européen de la santé, Gastein (Autriche)**

Le forum de Gastein de 2006, «Créer un meilleur avenir pour la santé en Europe», se tiendra sous le thème général de «La santé sans frontières». Les défis qui se posent à nous dans de

nombreux domaines seront passés en revue et des propositions de solution seront développées lors de discussions avec les délégués.

En plus de l'approche traditionnelle qui est d'usage dans ces forums, et qui consiste en l'implication d'une grande variété de parties prenantes, un point d'honneur sera tout particulièrement mis à faire participer et à se mettre au service des citoyens européens.

*Pour vous inscrire et obtenir de plus amples informations: le site web dédié au forum de la santé (en anglais et allemand), <http://www.ehfg.org/typo3/index.php?id=69&L=2>*

#### **NOUVEAU!! 4-8 octobre 2006**

##### **Symposium international pour l'Histoire de la Psychanalyse, Athènes (Grèce)**

Le thème du symposium sera : « *Histoire et Fonction des Mythes dans la Psychanalyse. Liaison entre la Mythologie, la Tragédie et la Pratique Clinique* ». Les exposés se concentreront sur la base commune qui se retrouve dans le travail clinique quotidien et les mythes de la Grèce antique, ou les thèmes développés dans la tragédie grecque antique

Le Symposium International a l'ambition d'opérer comme espace de dialogue et d'échanges dans le cadre défini par ces relations.

*Pour de plus amples informations: le comité organisateur, Tél +30 210 922 1739, E-mail [ekpsath@otenet.gr](mailto:ekpsath@otenet.gr), ou le site web dédié au symposium, <http://www.myth-psaathens2006.gr/indexFR.htm>*

#### **5-7 octobre 2006**

##### **9<sup>ème</sup> Conférence sur les drogues et la prévention des infections en Prison, «Du principe d'équivalence à la pratique des soins: combler le fossé» (Ljubljana, Slovénie)**

La conférence de cette année offrira la possibilité d'un dialogue sur le développement et la mise en place effective de politiques et de services de prévention de la toxicomanie et de promotion de la santé pour ceux qui sont en contact avec le système judiciaire.

*Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, Tél. +48 (0) 22 640 82 71, E-mail [info@endipp.net](mailto:info@endipp.net), ou visitez le site web de la conférence [http://endipp.net/index.php?option=com\\_content&task=blogcategory&id=26&Itemid=55](http://endipp.net/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=26&Itemid=55)*

#### **NOUVEAU!! 6-7 octobre 2006**

##### **Conférence européenne dans le cadre du projet « Le mainstreaming des politiques sur le handicap mental », Bruxelles (Belgique)**

Inclusion Europe, l'Open Society Mental Health Initiative et la Global Initiative on Psychiatry organisent une conférence dans les domaines du mainstreaming, du handicap intellectuel et des problèmes de santé mentale.

Le terme de « *mainstreaming* » décrit le processus qui garantit que les politiques et les mesures prises par les gouvernements et les autres organes décisionnels tiennent compte et apportent des réponses aux besoins de tous les citoyens.

La conférence présentera les résultats du projet « *Le mainstreaming des politiques sur le handicap mental* » et cherchera des réponses aux différentes questions qui se posent en la matière.

*Pour de plus amples informations et pour s'inscrire : le site web d'Inclusion Europe, [www.inclusion-europe.org](http://www.inclusion-europe.org), ou envoyez un E-mail à [secretariat@inclusion-europe.org](mailto:secretariat@inclusion-europe.org)*

#### **11-13 octobre 2006**

##### **Quatrième Conférence mondiale sur la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux et comportementaux, «Développer la Résilience et la force au cours de la vie» Oslo (Norvège)**

L'objectif de la conférence est de soutenir les professionnels, les scientifiques, les défenseurs, les organisations d'usagers et les décideurs politiques, dans leur effort collectif pour promouvoir la santé mentale et prévenir les troubles mentaux dans leurs communautés et dans leurs pays. Une promotion et une prévention effectives en santé mentale exigent de mettre ensemble la bonne science, la bonne politique, la bonne pratique et l'expérience de l'apprentissage.

La conférence se propose d'incorporer des contributions de plusieurs disciplines, cultures et contextes. Son succès dépendra des présentations multidimensionnelles et des débats.

*Pour de plus amples informations: <http://www.worldconference2006.no/>*

### **NOUVEAU!! 12-13 octobre 2006**

#### **Conférence de la FEANTSA sur la garantie de l'accès à la santé pour les personnes sans-abri, Varsovie (Pologne)**

La FEANTSA, la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri, organise une conférence intitulée « *Le droit à la santé est un droit humain : garantir l'accès à la santé aux personnes sans-abri* ».

La conférence a pour objectif de pointer les difficultés et les questions auxquelles doivent faire face les personnes sans-abri, qui vont des types de problèmes de santé qu'engendre la vie dans la rue et la question des besoins complexes et multiples, aux barrières qui se dressent à l'accès aux soins des personnes sans-abri et à la recherche de solutions pour les faire tomber, ainsi qu'aux solutions politiques qui permettraient de répondre aux besoins en santé des personnes sans-abri et au droit à la santé des personnes sans-abri.

La conférence comprendra 5 ateliers : Garantir l'accès à la santé aux personnes sans-abri, Santé mentale et diagnostique dual, Le droit à la santé, Information et formation à la santé, et Promotion de la santé.

Pour vous inscrire : envoyez un E-mail à [christine.lambert@feantsa.org](mailto:christine.lambert@feantsa.org)

Pour de plus amples informations: le site internet de la FEANTSA,

<http://www.feantsa.org/code/fr/hp.asp>

### **12-15 octobre 2006**

#### **19ème Congrès mondial de Réhabilitation Psychosociale de la WARP, Athènes (Grèce)**

La WARP (World Association for Psychosocial Rehabilitation) a été fondée à Lyon en 1986 par un groupe d'experts en santé mentale inspirés, qui faisait partie de la communauté internationale de réhabilitation psychosociale, et qui fut rapidement étendue. Aujourd'hui elle compte plus de 40 branches dans 40 pays. Les buts principaux de la WARP sont la promotion des services de réhabilitation et la formation des personnels en Afrique, Asie, Europe, Amérique et la région pacifique via des séminaires et des conférences régionaux, de même que l'amélioration de la qualité de vie des individus et des familles souffrant de troubles mentaux par delà le monde.

Le thème essentiel de cette conférence est le phénomène de la mondialisation et son impact sur la mise en œuvre de programmes de réhabilitation dans les différentes zones géopolitiques de la planète.

Pour de plus amples informations: le site internet du WARP,

<http://www.wapr.2006athens.gr/en/>

### **NOUVEAU!! 16-20 octobre 2006**

#### **Conférences en psychiatrie médico-légale, Kings College de Londres (Royaume Uni)**

L'unité d'enseignement en santé mentale médico-légale du département en Science de la psychiatrie médico-légale de l'Institut de Psychiatrie du Kings College de Londres organise un cycle de conférences, qui seront conduites par un intervenant extérieur, le professeur Christopher Patrick, de l'université du Minnesota (Etats-Unis).

Ces conférences seront consacrées :

- aux comportements antisociaux et aux comportements liés à la dépendance;
- aux processus qui sous-tendent l'agression et aux problèmes de contrôle des impulsions qui y sont liés;
- à la psychopathie chez les sujets délinquants et non-délinquants;
- aux implications, pour le traitement, des récentes découvertes en neurobiologie de la psychopathie et des troubles extériorisés.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Dinah Konadu, Tél +44 20 7848 0123, E-mail [dinah.konadu@iop.kcl.ac.uk](mailto:dinah.konadu@iop.kcl.ac.uk)

### **18-20 octobre 2006**

#### **Colloque international CEES-ENA, «Le droit des travailleurs handicapés en Europe: Quelle exemplarité pour les services publics?», Strasbourg (France)**

Le colloque, organisé par le CEES-ENA (Centre des Etudes Européennes de Strasbourg – Ecole Nationale d'Administration), réunira des experts nationaux et internationaux issus de la recherche et de la pratique administrative ainsi que de la société civile.

Il a pour objectifs l'information et l'échange de bonnes pratiques mais également la création de nouveaux réseaux inter-administratifs visant à harmoniser les efforts dans ce domaine et à réfléchir à une démarche ciblant les enjeux d'une société évoluant dans la diversité.

*Pour de plus amples informations: personne de contact, Agnès Bucaille-Euler, Tél +33 3 88 21 45 31, Fax +33 3 88 21 45 41, ou visitez le site internet du CEES, <http://www.cees-europe.fr/fr/formations/agenda.php#handicap>*

#### **18-21 octobre 2006**

##### **7<sup>ème</sup> Conférence européenne sur la Promotion de la Santé et l'Education à la Santé, «Mondialisation et Equité: Conséquences pour les Politiques et Pratiques de Promotion de la Santé» (Budapest, Hongrie)**

Cette conférence permettra d'examiner les différents aspects de la mondialisation et des inégalités dans le domaine de la santé. L'objectif de la conférence est d'offrir une plateforme pour l'analyse et la discussion des inégalités dans la santé au niveau mondial et communautaire aux acteurs clés de la promotion et de l'éducation à la santé en Europe. Pendant quatre jours les participants pourront échanger des informations sur la promotion de la santé et ses problèmes, la recherche continue, les preuves existantes et les expériences pratiques.

*Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, Tél. +36 1 311 66 87, E-mail [congress@motesz.hu](mailto:congress@motesz.hu), ou visitez le site web de la conférence [www.motesz.hu](http://www.motesz.hu)*

#### **19-20 octobre 2006**

##### **3<sup>ème</sup> Convention entre trois pays sur les soins en psychiatrie- «Wissen schafft Pflege – Pflege schafft Wissen: Psychiatrische Pflege als Praxis und Wissenschaft», 19.-20. octobre 2006, Vienne**

Le but de cette convention est de partager et de promouvoir les connaissances actuelles en matière de soins psychiatriques: contributions sur l'application de la théorie et de la recherche; sur les recherches en matière de problèmes de pratiques et d'interventions; sur les pratiques innovantes; autres contributions.

Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez envoyer des résumés de vos contributions et vous inscrire à cet événement.

*Personne de contact: Nico Oud, [nico.oud@freeler.nl](mailto:nico.oud@freeler.nl), Tél +31 (0)20 409 0368*

*Pour de plus amples informations: le site web de la conférence, <http://www.oudconsultancy.nl/dreilander/index.html?1140446978484>*

#### **19-21 octobre 2006**

##### **19<sup>ème</sup> Conférence de la CEFEC, «L'économie sociale et l'emploi des personnes souffrant de troubles de santé mentale», Séville (Espagne)**

Chaque année la conférence de la CEFEC (Confédération des Firmes Sociales Européenne) est organisée par une ville européenne différente. Cette année elle est organisée par la ville de Séville, en coopération avec la FAISEM (Fondation Andalouse pour l'Intégration Sociale des Malades Mentaux). La conférence rassemble des employés (usagers des services de santé mentale), des membres, des professionnels et des responsables de la santé mentale, afin d'échanger leurs points de vue et leurs pratiques sur les questions d'ordre social, la promotion de la sensibilisation de la communauté, l'emploi de personnes ayant des problèmes psychosociaux, ainsi que sur l'organisation, la gestion et le financement des entreprises sociales et des coopératives sociales.

Son programme inclut le logement, les infrastructures de travail et de loisir, de même que les initiatives d'emploi: orientation et formation professionnelle, entreprises sociales et programmes d'emploi aidé.

*Pour de plus amples informations: le site internet de la CEFEC, [www.cefec.org](http://www.cefec.org), et de la FAISEM, [www.faisem.es](http://www.faisem.es)*

#### **22-25 octobre 2006**

##### **23<sup>ème</sup> Conférence Internationale de l' ISQua, «Améliorer les soins de santé: l'enjeu du changement continu» (Londres, Royaume Uni)**

Sur le thème «Améliorer les soins de santé: l'enjeu du changement continu», ce programme multidisciplinaire sur la qualité des soins de santé sera très utile pour les décideurs politiques

de la santé, les planificateurs, les professionnels, les prestataires, les patients et leurs représentants.

Questions seulement par e-mail: [isqua@isqua.org](mailto:isqua@isqua.org) , Tél +61 3 9417 6971, Fax +61 3 9417 6851

Pour de plus amples informations: site web de l'ISQua: [www.isqua.org](http://www.isqua.org)

#### **NOUVEAU!! 27-28 octobre 2006**

##### **Conférence d'Inclusion Europe, « Battons-nous pour nos droits! », Bruxelles (Belgique)**

La conférence, intitulée « *Battons-nous pour nos droits ! Utilisation de la législation anti-discriminatoire pour protéger les personnes ayant un retard intellectuel* », sera une occasion en or pour discuter en profondeur de la discrimination basée sur le handicap avec les partenaires qui ont travaillé dans leur pays pour promouvoir la législation anti-discriminatoire, et qui peuvent relater des cas réels de discrimination.

Les participants discuteront des questions suivantes :

- réalisation de la politique anti-discriminatoire au niveau européen, y compris la jurisprudence relative à la discrimination basée sur le handicap ;
- cas concrets de discrimination en matière d'emploi et de travail ;
- défis, orientations politiques et stratégies de lobbying pour les années à venir, afin de compléter et de finaliser un ensemble complet de législations et des bonnes pratiques de lutte contre la discrimination.

Pour de plus amples informations : le site web d'Inclusion Europe, [www.inclusion-europe.org](http://www.inclusion-europe.org).

#### **NOUVEAU!! 2-5 novembre 2006**

##### **Séminaire de l'EAEA sur l'éducation à la citoyenneté, Florence (Italie)**

Dans cette série de deux séminaires, organisés sur le thème « Education à la citoyenneté : Une passerelle vers la citoyenneté européenne ? », l'Association Européenne pour l'Education des Adultes (European association for Education of Adults - EAEA) prévoit de traiter de la question de la citoyenneté européenne comme d'une passerelle possible vers l'amélioration de la compréhension respective parmi les peuples d'Europe (cours n°1) et de se demander si l'éducation à la citoyenneté pourrait être un moyen d'approfondir cette compréhension (cours n°2).

Pour de plus amples informations : personne de contact, Ellinor Haase, E-mail: [eaea-main@eaea.org](mailto:eaea-main@eaea.org), ou visitez le site web de l'EAEA, <http://www.eaea.org/fr/>

#### **NOUVEAU!! 7-9 novembre 2006**

##### **2ème Colloque belgo-sénégalais en santé mentale, « Désarrois et constructions – Les intervenants face aux nouveaux contextes », Dakar (Sénégal)**

En Afrique comme en Europe, les contextes de vie évoluent. Les impératifs économiques, les contingences sociales et l'apparition de nouveaux repères culturels déterminent ces transformations, qui agissent sur la santé physique et psychique des personnes, surtout les plus fragiles.

Ces deuxièmes rencontres belgo-sénégalaises seront l'occasion de discuter de ces phénomènes en compagnie de sociologues et d'anthropologues. Elles seront aussi destinées à mettre en évidence des projets novateurs et inédits de prise en charge inventés en marge des habitudes par des praticiens.

Cinq ateliers seront organisés, avec pour thématique: «*Expressions de la souffrance et nouveaux cadres d'intervention*», «*Contraintes et incohérences institutionnelles: impact sur les professionnels et les bénéficiaires*», «*Nouveaux repères culturels et transformations du lien social*», «*Mutations de la famille et du couple*», et «*Migrations et ruptures*».

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, Tél +32.2.511.55.43, E-mail [emessens@skynet.be](mailto:emessens@skynet.be)

#### **NOUVEAU!! 7-10 novembre 2006**

##### **XIV Congrès Mondial d'Inclusion International, « L'Inclusion pour Tous », Acapulco (Mexique)**

L'objectif du congrès est d'ajouter des voix au mouvement mondial croissant qui demande des changements dans les conditions sociales, économiques et politiques qui engendrent l'inégalité et l'exclusion sociale.

Ce sera l'occasion :

- d'échanger entre personnes du monde entier des expériences, des connaissances et des visions pour promouvoir l'inclusion;
- de renforcer la capacité des familles et des organisations de familles à avoir un impact sur les décisions prises par les gouvernements et les agences multilatérales;
- de renforcer la voix des personnes souffrant de déficiences intellectuelles et d'améliorer la visibilité des thèmes qui leur sont propres au niveau local, régional et mondial;
- de mettre sur pied un plan d'action au niveau mondial pour promouvoir l'inclusion et faire face à la pauvreté et à l'exclusion et une stratégie pour mettre en œuvre la nouvelle Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.

Pour de plus amples informations: le site web du congrès (en anglais ou espagnol), <http://www.inclusion-mexico.org.mx/english/index.htm>

### **NOUVEAU !! 10 novembre 2006**

#### **Colloque de l'ASBL L'Autre « lieu » - RAPA, Bruxelles (Belgique)**

À l'occasion de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, l'ASBL L'Autre « lieu » - RAPA organise un colloque qui s'articulera autour de la question suivante : « *Qu'est-ce que la psychiatrie et la santé mentale à l'époque de la mondialisation néolibérale et de la biopolitique ?* ».

Des débats et des ateliers seront organisés, avec pour invités Mario Collucci (psychiatre, Département de santé mentale de Trieste - Italie), Pierangelo Di Vittorio (philosophe, Université de Bari - Italie), Patrick Coupechoux (journaliste, collaborateur au Monde Diplomatique) ainsi qu'un certain nombre de personnes issues d'horizons divers.

Pour de plus amples informations : personnes de contact, Yves-Luc Conreur, [yvesluc.autreliu@tiscali.be](mailto:yvesluc.autreliu@tiscali.be), ou Laurence Mons, [laurence@autreliu.be](mailto:laurence@autreliu.be), ou le site web de L'autre « lieu » - RAPA, <http://www.autreliu.be/>

### **18-21 novembre 2006**

#### **10ème Conférence SMES-EUROPA, «15 ans après...», Rome (Italie)**

Il y a 15 ans (1992), à Rome, fut organisée un 1<sup>er</sup> séminaire pour marquer le début du mouvement SMES.

A l'heure actuelle la discrimination et la stigmatisation, la marginalisation et la pauvreté touchent de plus en plus de personnes, l'exclusion la plus extrême fait de plus en plus de victimes...Pourquoi?

De 1992 à nos jours tous les efforts contre l'exclusion et la discrimination, afin de promouvoir la citoyenneté, n'ont pas produit les résultats escomptés. Pourquoi?

Le but de la conférence est:

1. De faire une évaluation rétrospective: «...*quelle est la situation au bout de 15 ans?*», qu'est-ce qui a été changé de manière positive ou négative?
2. Des perspectives et propositions pour le futur, des priorités absolues en matière de droits et d'accès à la santé et aux services sociaux pour les personnes sans abri.

Pour de plus amples informations sur la conférence: le site web de SMES-EUROPA, [http://www.smes-europa.org/10\\_CONFERENCE\\_smes\\_FR.htm](http://www.smes-europa.org/10_CONFERENCE_smes_FR.htm)

### **NOUVEAU!! 26-28 novembre 2006**

#### **6ème Conférence internationale « Des aides publiques pour les personnes handicapées », Cracovie (Pologne)**

La conférence est organisée en lien avec la cérémonie d'ouverture de l'Année Européenne de l'Égalité des Chances pour tous - 2007.

Les débats se dérouleront autour de sujets à venir :

- obtention du statut d'organisation d'intérêt public et de services organisationnels et administratifs ;
- coopération des gouvernements locaux et nationaux avec les organisations non gouvernementales sur la base des mesures législatives et des lois sur le handicap ;
- impact de la législation, pour les organisations non gouvernementales, sur : la réhabilitation, l'accessibilité, les transports, l'éducation...des personnes handicapées ; activités anti-discriminatoires et égalité des chances pour tous ; les médias de masse en tant qu'instruments de divulgation des activités des organisations non gouvernementales...

- pratiques des organisations non gouvernementales d'intérêt public (ou de leurs homologues dans les autres pays européens) et leur influence sur les activités menées dans le cadre de l'égalité des chances pour tous.

Il y aura également un spectacle artistique réalisé par des enfants handicapés et des jeunes, et une exposition d'œuvres d'art préparées par des enfants handicapés et des jeunes dans le cadre de l'Année Européenne de l'Égalité des Chances pour Tous intitulée : « *L'inégalité comme je l'imagine* ».

Pour de plus amples informations : le site web de l'association Polonaise des Personnes Handicapées, [www.pson.ip.krakow.pl](http://www.pson.ip.krakow.pl)

### **NOUVEAU!! 7-8 décembre 2006**

#### **Colloque pour le 10<sup>ème</sup> Anniversaire de l'EASPD et Séminaire sur le Droit à l'Éducation pour tous, Bruxelles (Belgique)**

Le 7 décembre l'EASPD (la European Association of Service Providers for Persons with Disabilities – l'Association européenne de fournisseurs de services pour les personnes handicapées) célébrera le 10<sup>ème</sup> anniversaire d'une collaboration très fructueuse entre les fournisseurs de services et les parties prenantes, qui oeuvre à la véritable égalisation des chances pour les personnes handicapées par la mise en place de services effectifs et de haute qualité. Le colloque-anniversaire portera sur la fourniture de services sociaux aux personnes handicapées en Europe.

Le 8 décembre l'EASPD organisera un séminaire sur le droit à l'éducation pour tous, afin de faire un état des lieux de la mise en œuvre de la déclaration de Salamanque (1994) et de discuter des suites à donner avec toutes les parties prenantes.

Pour de plus amples informations : envoyez un E-mail à [info@easpd.be](mailto:info@easpd.be)

### **16 février 2007**

#### **Symposium européen de l'AEP et de l'USF «PSYCHIATRIE – PSYCHOLOGIE – PSYCHOTHERAPIE: Similarités et Différences», Vienne (Autriche)**

L'Association Européenne de Psychothérapie (AEP), en collaboration avec l'Université Sigmund Freud (USF) organise un Symposium européen sur le thème «*PSYCHIATRIE – PSYCHOLOGIE – PSYCHOTHERAPIE: Similarités et Différences*», à l'Université Sigmund Freud de Vienne.

L'AEP représente 128 organisations issues de 41 pays européens et plus de 120 000 psychothérapeutes. Basée sur la «*Déclaration de Strasbourg sur la Psychothérapie de 1990*», l'AEP prône le respect de standards élevés de formation et d'une approche scientifique pour une pratique libre et indépendante de la psychothérapie.

Pour s'inscrire à la conférence: envoyez un E-mail à [eap.headoffice@europsyche.org](mailto:eap.headoffice@europsyche.org)

Pour de plus amples informations: le site internet de l'EAP, <http://www.europsyche.org>

### **NOUVEAU!! 17-21 mars 2007**

#### **15<sup>ème</sup> Congrès européen sur la psychiatrie, Madrid (Espagne)**

Ce congrès annuel est organisé par l'Association des Psychiatres Européens (Association of European Psychiatrists - AEP).

Le thème de ce congrès sera : « *La psychiatrie en Europe – Une science et un art* ».

L'objectif de ce congrès est d'ouvrir de nouvelles perspectives sur cette science et cet art que constitue la psychiatrie, ainsi que sur les questions liées au traitement et au soin des patients. Les exposés-bilan, les exposés en séance plénière et les symposiums fourniront une mise à jour complète des aspects les plus importants du traitement psychiatrique et des dernières avancées en la matière.

Le congrès a aussi pour but de couvrir de manière exhaustive les différents aspects de la psychiatrie moderne et de favoriser la rencontre de psychiatres ayant des expériences et orientations différentes. Cet échange fructueux de savoirs et de pratiques devrait permettre de développer plus avant un sentiment d'appartenance à la psychiatrie européenne.

Les propositions de symposiums, d'ateliers, de présentations orales et d'affiches sont les bienvenues.

Pour de plus amples informations : le site internet du congrès (en anglais), <http://www.kenes.com/aep2007/welcome.asp>, ou envoyez un e-mail à [aep2007@kenes.com](mailto:aep2007@kenes.com).

**31 mai- 2 juin 2007**

**Conférence 2007 de SME, «Pas de Santé sans Santé Mentale: du slogan à la réalité», Vienne (Autriche)**

La conférence de SME mettra l'accent sur les résultats du processus de consultation sur le Livre Vert de la Commission européenne «Améliorer la Santé Mentale de la Population» et sur la stratégie à venir pour les prochaines années.

Le thème central de la conférence sera les connections et la cohérence entre les politiques européennes et leur impact sur la santé mentale de la population.

Des exposés, des discussions, des tables rondes et ateliers seront l'occasion de partager les informations et d'approfondir les connaissances, mais également d'échanger les meilleures pratiques.

Les participants venus de tous les pays d'Europe seront encouragés à discuter des possibles stratégies de mise en œuvre de la santé mentale tout au long de la vie et à initier des coopérations entre différentes organisations et institutions travaillant sur les questions de santé mentale aux niveaux européen et national.

Le programme inclut une réception à l'Hôtel de Ville de Vienne, une exposition «Art Brut»...

Par ailleurs, l'Assemblée générale annuelle de SME aura lieu à la fin de la conférence.

Vous pouvez contribuer en envoyant vos idées pour les ateliers qui vous intéresseraient.

La conférence sera organisée par la Fédération Autrichienne de Santé Mentale – Pro Mente Austria, qui est une plateforme nationale d'organisations et un membre de SME.

Pour de plus amples informations, merci de contacter: [office@promente-wien.at](mailto:office@promente-wien.at) ou [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)



**Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?**

Merci d'envoyer cela à [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

SANTÉ MENTALE EUROPE s'engage dans:

La promotion de la santé mentale et la prévention de la détresse mentale  
La protection des droits des personnes souffrant de problèmes de santé mentale  
La suppression de la stigmatisation et de la discrimination  
L'assurance d'un partage équitable des ressources pour la santé mentale

Vous partagez notre vision ? Alors rejoignez SANTÉ MENTALE EUROPE dès à présent et vous renforcerez la voix de la santé mentale en Europe

Prénom:

\_\_\_\_\_

Nom de famille:

\_\_\_\_\_

Adresse:

\_\_\_\_\_

Ville:

\_\_\_\_\_

Pays:

\_\_\_\_\_

Tél.:

\_\_\_\_\_

Fax:

\_\_\_\_\_

E-mail:

\_\_\_\_\_

Organisation:

\_\_\_\_\_

Date:

\_\_\_\_\_

Numéro de compte:

\_\_\_\_\_

Coordonnées de la banque:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

A renvoyer à l'adresse suivante:

Mental Health Europe  
Santé Mentale Europe  
Boulevard Clovis 7, B – 1000 Bruxelles  
Fax: +32-2-280 16 04  
E-mail: info@mhe-sme